

RAPPORT DE FIN DE MANDAT

2024-2025

Vice-présidence académique

Présenté par : Danika Beaudin

Vice-présidence académique de la FÉCUM

Université de Moncton, campus de Moncton

26 mars 2025

Remerciements

J'aimerais remercier tous les employés de la FÉCUM pour le support inconditionnel, soit Pierre, Bouya, Nina, Loïc, Raymond, et David qui ont permis la réalisation de la plupart des projets entrepris par les personnes élues de la FÉCUM. Un grand merci aux autres membres du conseil d'administration soit Alexandre, Étienne, Mathieu, Zacharia, Valérie et Jacob qui ont été excellents pour m'encourager et me supporter dans multiples projets et dossiers. Ce fut un réel travail de collaboration sur plusieurs de nos dossiers qui n'aurait pas été possible sans votre aide.

Un remerciement spécial est offert aux alliés importants des personnes étudiantes, soit le recteur, Dr Denis Prud'homme, Gilles Roy (VRER), Elizabeth Dawes (VRAEAP), ainsi que les vice-présidences académiques des associations qui m'ont énormément aidé dans mes dossiers.

J'aimerais aussi remercier énormément Simon Thériault et Francis Bourgoïn qui m'ont accueilli au depuis le début de mon mandat, qui m'ont guidé dans mon nouveau rôle en tant que vice-présidence académique et sénateur académique et qui m'ont soutenue dans de nombreux dossiers que je n'aurais pas pu compléter sans eux. Grâce à eux, les droits étudiants ont été protégés à plusieurs reprises auprès de différentes instances. Je ne serais certainement pas où je suis aujourd'hui sans l'aide de ses deux personnes.

J'aimerais aussi remercier les étudiants conseil, soit Nathan et Alain, qui ont su guider les étudiants dans divers processus et dossier académiques.

Enfin, un grand merci à toutes les associations étudiantes qui œuvrent à assurer la plus belle expérience étudiante à l'Université de Moncton.

Tables des matières

Remerciement 2-3

Introduction 5

Pouvoirs et responsabilités 5 et 6

Réforme du Sénat Académique de l'Université de Moncton 7

Accompagnement des associations étudiantes dans les dossiers académiques 8 et 9

Les règlements sur l'évaluation des apprentissages 9

Section de la FÉCUM dans les plans de cours 10

Rédaction des guides fac aux processus de fraude 10 et 11

Conclusion 11

Introduction

Dans ce rapport, il sera question des principaux dossiers du poste de la vice-présidence académique de la FÉCUM au courant de l'année 2024- 2025. Certains dossiers relèvent de comités spécifiques tandis que d'autres relèvent de projets personnels qui avaient été débutés dans les années dernières. L'étendue des activités des comités dont la vice-présidence académique siège ainsi que la fréquence des réunions dont j'ai été présente sont mentionnées dans l'annexe A. Contrairement, toutes autres rencontres concernant l'académique et les droits étudiants qui ne font pas partie des divers comités académiques ne seront pas mentionnées dans ce rapport en raison de confidentialité. Toutefois, je reste disponible pour toutes questions.

Pouvoirs et responsabilités

En vertu de la politique des mandats des personnes dirigeantes de la FÉCUM, qui dicte les pouvoirs et les devoirs des dirigeantes et dirigeants de la Fédération, la vice-présidence académique :

- a) Siège au Sénat Académique de l'Université de Moncton à titre de personne étudiante élue par les personnes étudiantes du Campus de Moncton
- b) Est responsable des relations académiques avec l'Université de Moncton
- c) Doit se présenter pour se faire élire au Bureau de Direction du Sénat Académique.
- d) Est responsable de veiller au respect des droits académiques des personnes étudiantes

e) Est responsable des relations avec les associations membres pour toutes questions académiques

f) Est responsable d'informer le C.A. de toute motion ou information pertinentes provenant des procès-verbaux du Sénat académique et de ses comités, sans contrevenir à son devoir de confidentialité.

g) Assure toutes autres tâches confiées par le C.A.

h) Est redevable au Conseil d'Administration de la FÉCUM

1. Sénat Académique de l'Université de Moncton

Pour l'académique, la FÉCUM a participé activement pendant les dernières années dans le projet de la réforme du Sénat académique de l'Université, ce qui nous a permis d'avoir la chance d'avoir plusieurs personnes étudiantes sur les différents comités du Sénat, ainsi qu'augmenter les voix étudiantes auprès de l'institution.

Malgré la nouvelle réforme, nous avons remarqué cette année que la voix des étudiants présents et qui participent activement à ces divers comités du Sénat académique ne sont pas bien entendus, et que les voix des étudiants doivent prendre de l'ampleur. C'est pour cette raison que lors du Sénat académique du 7 mars, la FÉCUM et les sénateurs académiques ont pris les démarches pour améliorer ceci en déposant une lettre.

Sur une 2^e note, avec la nouvelle structure et les multiples postes étudiants sur les divers comités du Sénat académique, il a été nécessaire de commencer le recrutement pour ses comités le plus tôt possible. Malgré les efforts de recrutements, les comités n'ont pu qu'être tous comblés en octobre, quelque chose que j'aurais aimé compléter pendant l'été au plus tard si possible afin de permettre aux étudiants de se familiariser dans leurs nouveaux rôles et poser leurs questions.

Recommandation 1 : J'encourage fortement la prochaine vice-présidence académique de continuer à pousser pour que les voix étudiantes aient plus de pouvoirs au Sénat académique. Que ce soit par l'entremise de bourses, crédits de dégrèvements, modifications des quorums, etc.

Recommandation 2 : Allant un peu du même sens que la recommandation #1, se battre pour avoir un plus grand nombre de personnes étudiantes sur les gros comités, notamment le CDP et le CDR.

Recommandation 3 : Je recommande à la vice-présidence académique de s'engager de remplis à tous les postes étudiants pour les comités du Sénat le plus tôt possible.

Recommandation 4 : Je recommande à la vice-présidence académique de la FÉCUM et tous les sénateurs académiques étudiants de se rencontrer pendant l'été afin d'explorer et de discuter du fonctionnement du Sénat académique, ainsi que de réviser les règlements à suivre face au code Morin.

2. Accompagnement des associations étudiantes dans les dossiers académiques

Durant la retraite du 22 septembre, j'ai eu la chance de rencontrer pour la première fois toutes les vice-présidences académiques des différentes associations. Nous avons eu la chance de discuter des droits étudiants et répondre à toute autre question en lien avec l'académique. Quelque chose qui avait été fait par l'ancienne vice-présidence académique que je regrette de ne pas avoir fait plus tôt, aurait été d'établir un lien plus tôt avec les vice-présidences académiques, soit pendant l'été ou même au tout début de leurs mandats.

Malgré cela, les sénateurs académiques et moi-même avons quand même eu la chance d'aider au traitement de plusieurs dossiers, que se soit par guider les étudiants à

l'interne, ou en apportant des dossiers à l'externe. J'ai aussi dû déléguer plusieurs dossiers aux étudiants conseils.

Recommandation 1 : Je recommande à la vice-présidence académique de la FÉCUM de rencontrer les vice-présidences académiques des associations le plus tôt possible afin d'établir un premier lien et les accompagner dans leur rôle.

Recommandation 2 (de l'ancienne vice-présidence): Je recommande à la vice-présidence académique de la FÉCUM d'aller chercher quelqu'un de l'externe pour donner une formation au sujet de l'académique pour bien former les vice-présidences académiques.

3. Les règlements sur l'évaluation des apprentissages

Cette année, l'un des dossiers les plus chauds a été la création du règlement sur l'évaluation des apprentissages. Tout au long de mon mandat pendant cette dernière année, plusieurs différentes sections ont été modifiées à plusieurs reprises et adoptées par la suite. Ce dossier fut un énorme travail d'équipe avec les différentes personnes étudiantes du sénat. Il a aussi requis beaucoup de rencontres et de consultations entre étudiants en dehors des rencontres du sénat afin de bien se préparer.

Recommandation : Que la vice-présidence académique continue à participer activement aux rencontres du sénat académique afin de bien représenter les besoins étudiants, et participer aux adoptions des prochaines sections.

4. Section de la FÉCUM dans les plans de cours

Un dossier qui fut encore placé de côté cette année étant celui de placer une section de la FÉCUM dans les plans de cours au sujet de l'académique. En effet, il fut décidé par le CA de l'année dernière qu'il serait important de se battre pour avoir la FÉCUM présente dans les plans de cours avec les ressources et les services que l'on offre pour les aider au sujet de leur problème académique. Cependant, au comité des règlements (CDR) du 15 janvier 2024, ce point fut apporté et au lieu de vouloir placer ceci dans les plans de cours, il fut décidé qu'il serait meilleur de changer la façon qu'on fait les choses, et d'enlever le contenu non nécessaire des plans de cours pour le placer dans un document apport qui serait alors placé dans Clic. Un comité fut discuté, mais ne fut jamais officiellement créé.

Recommandation : Que la vice-présidence académique ramène se dossier à vie et continue à se battre pour que ce point pour qu'il soit mis en place, d'une façon ou d'un autre dans les plans de cours ou bien dans un document placer dans clic.

5. Rédaction des guides face aux processus de fraude

Depuis le début de mon mandat en tant que vice-présidente académique, je siège sur le CDR au sujet de l'intégrité intellectuelle, ou nous avons notamment continué sur la création de guides pour les personnes étudiantes ainsi qu'aux professeurs concernant les démarches à suivre concernant une accusation de fraude dans le cadre d'une épreuve d'évaluation.

Ainsi, avec l'aide des autres membres de ce sous-comité, nous avons travaillé étroitement ensemble pour améliorer le contenu de ses guides pour qu'ils soient mieux représentés par les personnes étudiantes et les professeurs de l'Université de Moncton. Ces guides ont maintenant été finalisés et sont terminés. Ils sont disponibles sur le site web de l'Université de Moncton ou les professeurs et les étudiants peuvent aller les consulter au besoin. Nous travaillons maintenant sur la finalisation d'un guide

Recommandation : je recommande à la vice-présidence académique de la FÉCUM de continuer à travailler sur ce comité pour contribuer une voix étudiant sur les dossiers.

Conclusion

Tout le travail effectué cette année est le résultat d'un effort combiné de plusieurs personnes. Les employés de la FÉCUM, les membres du conseil d'administration, les membres étudiants du Sénat académique, les vice-présidences académiques des associations, le VRER ainsi que plusieurs autres personnes ont aidé à l'avancement des dossiers académiques et à la réalisation de ceux-ci. Les changements se font très lentement au sein du monde universitaire, donc il faut s'assurer de bien segmenter le travail si un certain résultat escompté doit avoir lieu durant son mandat. À l'aide des projets réalisés au courant de l'année 2023-2024, la vice-présidence académique s'est assuré d'œuvrer pour une vie étudiante axée sur la qualité de l'enseignement et le respect des droits des personnes étudiantes.

Annexe A – Rapport d'activités

- 7 avril- pré-CA FÉCUM
- 9 avril- CA FÉCUM
- 10 avril- Gala bleu et or
- 14 avril- Cabane à sucre
- 19 avril- CA FÉCUM au Brix et invité du candidat libéral de la circonscription de l'Université
- 26 avril- CA alUMni
- 10 mai- Sénat académique
- 25 mai- CA FÉCUM
- 7 juin- Sénat académique
- 17 juin- CA FÉCUM
- 5 juillet- CA FÉCUM
- 21 juillet- CA FÉCUM
- 28 juillet- CA FÉCUM
- 7 août- CA FÉCUM
- 18 août- CA FÉCUM
- 26 août- Sénat académique
- 29 août- CA FÉCUM
- 2 septembre- Accueil des nouveaux étudiants aux bureaux de la FÉCUM
- 4 septembre- CA FÉCUM
- 5 septembre- Journée kiosque
- 11 septembre- Comité de gouvernance AIUMni
- 17 septembre- Rencontre sous-comité de l'intégrité intellectuelle
- 22 septembre- Retraite FÉCUM et rencontre des VP académiques
- 24 septembre- Rencontre avec l'AIUMni et la FÉCUM
- 25 septembre- CA FÉCUM
- 2 octobre- CA FÉCUM
- 4 octobre- Sénat académique

16 octobre- Rencontre avec les VP académiques
17 octobre- Soirée ovation de l'AIUMni
21 octobre- Soirée électorale
22 octobre- Rencontre sous-comité de l'intégrité intellectuelle
23 octobre- Cérémonie au centre étudiant
29 et 30 octobre-Visite des campus du nord
29 novembre- Sénat académique
6 décembre- Rencontre sous-comité de l'intégrité intellectuelle
6 décembre- 5 à 7 au Coude avec la FÉCUM
10 décembre- Distribution des chocolats chaud en période d'examens
15 janvier- CA FÉCUM
17 janvier- Souper FÉCUM
20 janvier- Rencontre sous-comité de l'intégrité intellectuelle
23 janvier- Soirée Casino
25 janvier- Banquet Annuel de la Faculté d'Administration (BAFA)
31 janvier- CA FÉCUM
7 février- Sénat académique
7 au février- Weekend ski
12 février- CA FÉCUM
18 février- Comité de gouvernance de l'AIUMni
22 février- Soirée internationale
26 février- CA FÉCUM
19 mars- Rencontre sous-comité de l'intégrité intellectuelle
19 mars- CA FÉCUM
26 mars- AGA FÉCUM